https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3731

Conseil Départemental de l'Education Nationale

Budget et politique éducative du Conseil Général de Saône-et-Loire pour 2011

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -

Publication date: lundi 13 décembre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le principal point à l'ordre du jour du Conseil Départemental de l'Education Nationale convoqué par le Président du Conseil Général ce 13 décembre était, comme de coutume en cette période, l'examen de la politique éducative du Département en faveur des collèges, dont il a la charge en fonctionnement et en investissement depuis les premières lois de décentralisation (1983).

Préalablement au débat, les représentants FSU, CFDT, UNSA, FCPE ont fait une déclaration commune au nom du collectif « Un pays, une école, notre avenir » avec laquelle les représentants du Conseil Général ont exprimé leur accord.

Dominique Lotte, vice-président chargé de l'éducation et des collèges, a ensuite souligné l'augmentation de 4,5 % du budget de fonctionnement des collèges, l'expliquant par l'accroissement du nombre de collégiens, la montée en puissance du dispositif d'appel à projet, l'augmentation des coûts de viabilisation et la participation de la collectivité aux travaux d'entretien des établissements. Les représentants du SNES-FSU ont souligné que la mise en place de l'appel à projet se traduisait par une baisse de près de 10 % des crédits alloués par le Conseil Général pour l'aide aux actions pédagogiques.

Concernant les investissements du Département en faveur des collèges, l'augmentation très importante du budget, qui passe de 10,5 millions d'euros à près de 20 millions d'euros, est consacrée pour l'essentiel à la construction du nouveau collège de Gueugnon (7,7 millions d'euros). Si 400 000 euros sont budgétisés pour la construction du collège de Chalon/Saône, Arnaud Montebourg a fait part de ses interrogations sur l'opportunité de ce projet suite à la baisse des effectifs de collégiens à Chalon et à l'avis négatif de la Chambre Régionale de Comptes : celle-ci a pointé l'existence de 1800 places disponibles dans les collèges chalonnais au regard de leurs capacités d'accueil. Les représentants du Conseil Général ont donc exprimé l'intention d'organiser de nouvelles tables rondes sur ce point ; les représentants des personnels et des parents ont souligné qu'elles avaient déjà été organisées par le passé… Les représentants du SNES-FSU ont par ailleurs déploré l'implantation de « constructions modulaires » pour faire face aux augmentations des effectifs dans les collèges de la Bresse (aux collèges de Saint-Germain-du-Plain et de Cuisery) qui n'ont pas été suffisamment anticipées par le Conseil Général.

Par ailleurs, sur le plan des investissements, Dominique Lotte a indiqué que le Département poursuivrait ses efforts en faveur de la réfection et l'informatisation des cantines scolaires, des locaux scientifiques, des SEGPA. Concernant l'équipement informatique, le rythme d'acquisition d'environ 500 ordinateurs par an est maintenu et une quinzaine de Tableaux Blancs Interactifs seront également financés. Cinq collèges (Buxy, Jean Vilar Chalon, Paray-le-Monial, Saint Vallier, Sennecey-le-Grand) ont été choisis par le Conseil Général pour participer à l'expérimentation de CLOE (Cartable en Ligne Ouvert et Evolutif) préconisé par le Rectorat de Dijon pour la mise en place des Environnements Numériques de Travail : après évaluation, le Conseil Général fera des propositions pour la généralisation, le remplacement ou le retrait de ce produit.

Concernant les transports scolaires, dont le Conseil Général a fait le choix courageux de maintenir la gratuité malgré

Copyright © SNES Dijon

un contexte budgétaire difficile, les représentants du SNES-FSU se sont de nouveau étonnés que les bus scolaires n'aient pas l'obligation d'être équipés de pneus hiver, qui constituent un élément de sécurité recommandé en dessous d'une température de 8 degrés.

Au cours des débats, les représentants de la FSU et de la FCPE sont revenus sur la situation des CIO de Saône et Loire, et ils ont vivement réagi aux propos d'Arnaud Montebourg qui affirmait les « avoir sauvés ». Le SNES-FSU a souligné que des difficultés subsistaient dans la plupart des CIO du département, et une liste de leurs revendications a été transmise au Conseil Général.

Syndicat national des enseignements de second degré

Fédération Syndicale Unitaire

Copyright © SNES Dijon